VILLE DE
Dinard
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

POLICE MUNICIPALE
Tél : 02.99.20.30.01 Fax : 02.99.20.30.02
Mail : police.municipale.accueil@ville-dinard.fr

Demande d'autorisation de stationnement - Déménagement	**N°2023/**

DÉMÉNAGEMENT PAR UNE SOCIÉTÉ :

Nom : ……..
Numéro Siret : …….
Adresse : …….Code postal / Ville :…….……...
Tél :……..……Mail :…….……..

FACTURATION : □ Entreprise □ Pétitionnaire (client)

DÉMÉNAGEMENT PAR UN PARTICULIER OU EN CAS DE FACTURATION AU PETITIONNAIRE :

Nom :…….Prénom :…..
Adresse : ……Code Postal / Ville :…….
Tél :…….……..…… Mail :…….……...

ADRESSE DU DÉMÉNAGEMENT A DINARD : ……

NOMBRE D'EMPLACEMENTS : (un emplacement = 5 m x 2 m soit 10 m²) : ……..

NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

□ Camion de déménagement – Nombre : ……. □ Monte meubles ou échelle électrique

DATES : Du ……../……../……. au ……../……../…….

HORAIRES : De ……..h…….. à ……..h……..

La demande doit être déposée **10 JOURS MINIMUM** avant la date du déménagement.	Le : Signature :	Visa Police Municipale :

FACTURATION :

- L'occupation du domaine public pour un déménagement est soumise à redevance votée au Conseil Municipal. **La redevance actuelle est de 4.80 € par m² et par jour avec pose de panneaux d'interdiction de stationner par les services municipaux.** Une facture sera envoyée par voie postale par le service des Droits de Place, via le Trésor Public.

- Le forfait journée pour l'installation d'un monte meubles ou container à meubles s'élève à **66.00 €** par jour.